

LES PÉNITENCIERS

PRINCE ALBERT—LE CAS DU DIRECTEUR

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Je voudrais poser une question au solliciteur général suppléant. Étant donné les problèmes qui se posent au pénitencier de Prince Albert, songe-t-il à muter le directeur de ce pénitencier?

L'hon. John N. Turner (solliciteur général suppléant): Pas que je sache, monsieur l'Orateur.

LE TRANSFERT DES DÉTENUES DE MATSQUI À KINGSTON

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Je voudrais poser une question supplémentaire au solliciteur général suppléant concernant la fermeture du centre correctionnel de Matsqui en Colombie-Britannique. Le ministre ou le gouvernement ont-ils eu l'occasion d'examiner cette proposition, étant donné que la fermeture entraînera la mise à pied de 65 employés du service de correction en Colombie-Britannique?

L'hon. M. Turner (ministre de la Justice): J'examinerai la question, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LES SAISIES D'ARMES ET D'EXPLOSIFS DU FLQ

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Peut-il nous dire si l'on a saisi d'autres explosifs et d'autres armes entreposés par le FLQ? Dans l'affirmative, pourrait-il nous indiquer l'importance de ces saisies et nous dire combien d'explosifs et d'armes demeurent aux mains du FLQ?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Même en admettant qu'il soit possible de répondre à cette question d'une manière précise, monsieur l'Orateur, je n'ai pas obtenu d'autres chiffres précis depuis ma dernière intervention à la Chambre à ce sujet.

* * *

LES COALITIONS

LE PRÉTENDU MONOPOLE DANS L'INDUSTRIE DES
POULETS À GRILLER EN ALBERTA

M. Don Mazankowski (Vegreville): Je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Le 12 novembre, je lui ai posé une question au sujet d'un prétendu monopole qu'exerce dans l'industrie albertaine des poulets à griller l'Alberta Poultry Marketers Co-operative. Le ministre est-il maintenant en mesure de nous dire à quel point en est rendue l'enquête entreprise par les fonctionnaires de son ministère, plus particulièrement, en ce qui a trait à la possibilité d'infractions à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Comme je l'ai mentionné, monsieur l'Orateur, le rapport a été renvoyé aux fonctionnaires compétents de la direction des enquêtes sur les coalitions. Aux termes de la loi, il n'est pas question de faire rapport de l'état d'une enquête si ce n'est dans le rapport annuel du directeur, ou encore lorsque des accusations sont portées comportant une infraction à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

M. Mazankowski: Une fois l'enquête terminée, le ministre fera-t-il rapport à la Chambre étant donné que la question a été soulevée ici même?

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, les enquêtes terminées font l'objet du rapport annuel du directeur des enquêtes et des recherches, aux termes de la loi.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE DE LA FRANCE À L'ENSEIGNEMENT DU
FRANÇAIS AU MANITOBA

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Une mission du Manitoba se rendait récemment en France en vue d'évaluer les possibilités d'obtenir de l'aide à l'enseignement du français dans cette province. L'honorable secrétaire d'État pourrait-il dire si ces négociations ont été approuvées et tenues selon les exigences du gouvernement fédéral?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je pense, monsieur le président, que c'est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui peut répondre à cette question et non pas le secrétaire d'État.

L'hon. M. Ricard: Alors, monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et je la lui répète en anglais.

[Traduction]

Tout récemment, une délégation de la province du Manitoba est allée en France pour étudier les perspectives et obtenir de l'aide pour l'enseignement du français dans sa province. Le ministre peut-il nous dire si ces négociations ont reçu l'approbation du gouvernement fédéral?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne crois pas, monsieur l'Orateur, qu'il s'agisse là d'une question d'approbation. Que je sache, toutes les instances ont été faites en conformité avec la constitution canadienne, et elles n'ont pas soulevé de questions constitutionnelles.

* * *

LE BIEN-ÊTRE

LES ENTRETIENS AVEC LES PROVINCES AU SUJET DES
JEUNES CHÔMEURS CÉLIBATAIRES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné qu'on continue de signaler que des chômeurs célibataires se voient refuser l'assistance sociale dans certaines provinces parce que les municipalités, naturellement, sont peu disposées à assumer la responsabilité de non-résidents, le gouvernement, le ministre pourrait-il mener des entretiens avec les gouvernements provinciaux pour essayer de mettre au point des dispositions qui permettent de s'occuper de ces chômeurs célibataires non domiciliés dans une localité donnée, au lieu de les ballotter par ci et par là?